

CONTRAT DE LOCATION EMPLACEMENT

La location d'un emplacement est convenue entre les soussignés aux conditions générales suivantes :

LE PRENEUR :

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance : Profession :

Adresse mail :

Adresse :

Département : Pays : Tél :

Réserve un emplacement pour : Tente Caravane

Je souhaite un branchement électrique : oui non

Réservation pour personnes, soitadulte(s), enfant(s), et chien*

Précisez l'âge des enfants :

* Animal tenu en laisse, carnet de vaccination à jour, chiens de 1ère catégorie interdits.

Pour une période de jours,

Arrivée le Départ le soit nuits

Comment avez-vous connu le camping ? :

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales de location ci-joints et les accepte. Je vous fais parvenir ce formulaire rempli et signé et je joins un chèque de 50 € dont 35 € à titre d'arrhes (à valoir sur mon séjour) et 15 € de frais de dossier non déductibles. A réception et après validation, il me sera envoyé une copie signée.

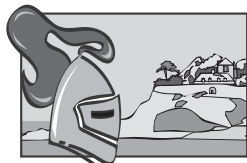
Nous vous conseillons l'assurance annulation (voir sur le site internet dans la fiche des emplacement camping : imprimer le formulaire, remplissez-le et retournez-le à l'assurance directement) :

J'ai souscrit une assurance annulation : oui non (cochez la case correspondante)

A, le

Pour le camping DUGUESCLIN
Signature :

Signature du preneur
précédé de la mention «lu et approuvé»



Camping Duguesclin**

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

La réservation n'est valable qu'après accord du camping, selon les disponibilités et sous réserve d'un empêchement majeur indépendant de notre volonté. Les locations sont nominatives et ne peuvent être cédées.

Toute location sera accompagnée d'un chèque de 35 euros à titre d'arrhes déductibles et de 15 euros pour frais de dossiers non déductibles. Le solde du séjour devra être réglé à l'arrivée.

ANNULATION :

Du fait du camping,

En cas d'annulation par le camping pour des raisons de forces majeures ou qui lui sont propres, le client sera remboursé de toutes les sommes versées.

Du fait du client,

Toute annulation doit être faite par écrit, plus de 30 jours avant la date de début du séjour, les arrhes seront retenues ainsi que les frais de réservation; moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du séjour restera dû. Dans tous les cas les frais de réservation resteront acquis.

Le locataire s'engage à prévenir le camping de tout retard éventuel, sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue, le camping pourra disposer de la location et toutes les sommes versées resteront acquises.

Pour les locations à la semaine, les arrivées se feront à partir de 16 heures le samedi et ne pourront en aucun cas excéder 20 heures, les départs devront être effectifs pour 10 heures le samedi, état des lieux et ménage faits.

Chaque locataire se doit de respecter le règlement intérieur du camping (validé par la Préfecture et affiché à l'accueil et sur le tableau des sanitaires), notamment en ce qui concerne les nuisances sonores et les animaux. Ceux-ci seront impérativement tenus en laisse, les certificats de vaccinations devront obligatoirement être présentés à l'arrivée, ils ne devront jamais être laissés seuls sur la parcelle. Leurs besoins devront être faits en dehors du camping, et les espaces et salles de jeux ainsi que les sanitaires leurs sont formellement interdits. Les chiens de 1ère catégorie sont interdits sur le camping.

LA TAXE DE SEJOUR EST A REGLER EN PLUS DE LA LOCATION.

Chers clients, toutes ces précisions étaient nécessaires pour éviter toute incompréhension; nous vous remercions de votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances soient un moment de plaisir en famille.